



## Communiqué

Le 6 mai 2021,

À Tigery (91),

### **Industrie cosmétique : l'EPA Sénart continue d'accompagner Cosima Laboratoire dans son développement**

**Fin 2020, l'EPA Sénart a accompagné l'entreprise Cosima, industriel spécialisé en cosmétique, dans l'acquisition d'un terrain de 6 899 m<sup>2</sup>, à Tigery (91). L'entreprise va faire construire, au sein du parc d'activités des Vergers 2, son nouveau siège et site de production, à proximité immédiate de l'usine actuelle. Cette implantation souligne, une fois encore, l'attractivité d'un territoire qui mise sur les activités productives.**

Installée dans le parc des Vergers depuis 2014, Cosima Laboratoire, a signé avec l'EPA Sénart pour l'acquisition d'un terrain de 6 899 m<sup>2</sup>, situé à proximité de son site actuel, toujours sur le même parc d'activités, à Tigery (91). Le nouveau bâtiment sera construit d'ici l'automne 2021, date de sa livraison prévisionnelle avec la création d'une dizaine d'emplois supplémentaires à terme.

*« Malgré la crise sanitaire, nous avons réussi à mener ce projet à bout grâce à l'attitude exemplaire des équipes, et c'est une réelle fierté que d'accueillir le nouveau bâtiment d'activités de cet acteur important de la filière cosmétique », se félicite Jérôme Forneris, Directeur du Développement Economique et de l'Attractivité pour l'EPA Sénart. « Cosima est un partenaire de longue date de l'EPA, que nous accompagnons de nouveau aujourd'hui dans son développement industriel. »*

#### **COSIMA, l'histoire d'une success-story familiale et d'un accompagnement de longue date**

Créée en 2014 par Yves et Sophie Pointet, Cosima, spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques de luxe pour de grandes marques, a tout d'une success-story familiale. Appuyée par l'EPA Sénart, la jeune pousse s'est d'abord installée dans un local d'activités clé en main, « Innovespace » (ALSEI), loué sur le parc d'activités des Vergers, à Tigery. Un choix assumé. *« Nous cherchions un site d'implantation en Essonne, dans une zone neuve, sécurisée, à proximité des axes routiers et des aéroports, indique Sophie Pointet. Notre clientèle internationale étant amenée à visiter notre usine,*



*nous devons être facilement accessibles. »* Les parcs d'activités des Vergers 1 et 2, directement desservis par la francilienne (N104), et proches de toutes les aménités du centre-ville, s'intègrent parfaitement dans le paysage grâce aux merlons plantés et arborés de façon qualitative.

Très vite, l'entreprise essonnoise s'impose comme une référence dans le domaine de la sous-traitance du « luxe à la française ». En

l'espace de sept ans, elle a connu un développement exceptionnel, passant de 3 salariés à l'origine à plus de 30, et multipliant son chiffre d'affaires par 10, passant de 400 000 à 4 millions d'euros.

Une des explications de cette croissance, au-delà du sérieux et de la qualité des produits, se trouve dans la pandémie qui a frappé la planète. « *Nous produisons du gel hydroalcoolique avant l'arrivée de la COVID 19. Lors du premier confinement, nous nous sommes adaptés très rapidement et nos lignes ont été entièrement dédiées à sa fabrication pour fournir l'importante demande* », raconte le couple.

L'accélération continue de l'activité de l'entreprise a poussé le couple à déménager.

« *En 2018, nous avons obtenu la certification BPF, qui signifie « Bonnes Pratiques de Fabrication* », détail Yves Pointet. « *Cette certification nous a ouvert de nombreuses portes auprès des décideurs. Des clients plus importants ont été séduits par notre offre. Il fallait poursuivre notre développement en se*



*structurant avec cohérence, dans des conditions optimales* ». Ainsi, en bénéficiant une nouvelle fois de l'accompagnement de l'EPA Sénart, COSIMA a acquis un terrain pour construire son nouveau site, à quelques dizaines de mètres de son usine actuelle.

### **Miser sur les activités productives : une stratégie payante pour l'emploi**

L'implantation de COSIMA vient souligner l'attractivité du territoire et confirmer la stratégie de l'EPA Sénart de miser sur les activités productives pour développer l'offre d'emploi. « *Le projet de Cosima s'insère dans une volonté d'accueillir des acteurs de la cosmétique*, explique Jérôme Forneris. *En effet, nous avons déjà sur le territoire plusieurs acteurs de la sous-traitance industrielle cosmétique avec notamment l'entreprise COSMEVA (Fareva Group), installée à Savigny-le-Temple, qui emploie une centaine de personnes.* »

Cette attractivité s'explique par les nombreux atouts que possède le territoire. Situé au cœur des dynamiques de rapprochement entre l'industrie, la supply-chain et les commerces, son positionnement géographique permet aux entreprises de s'adresser à un bassin de 12 millions de consommateurs et d'accéder à un bassin d'emploi de 350 000 habitants. Par ailleurs, le territoire possède des infrastructures routières très performantes avec l'A5, l'A6, l'A10 et la Francilienne. À ces infrastructures vient également s'ajouter une offre foncière de qualité, connectée à la fibre optique, déjà aménagée, et sécurisée à proximité du Carré Sénart, locomotive du territoire offrant des services inégalés (médicaux, loisirs, commerces ...), sur 200 hectares paysagers. « *Avec ces arguments, l'EPA Sénart met à disposition 50 professionnels pour accélérer les projets de production, sécuriser les délais et maîtriser les risques opérationnels des entreprises qui souhaitent s'implanter* », indique Jérôme Forneris.

### **À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :**

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 7 500 entreprises et 44 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)

### **Contacts Presse :**

---

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Maxime Juestz de Mire

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) / [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**EPA Sénart** – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement

Tél : 01 64 10 15 39

